

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 9 décembre 2011

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 115 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Alexandre BIZAILLON - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Paul HUBAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Alain LAURENS - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Christophe MASSE - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - Yves MORAINÉ - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Paul SORGE - René TAVERA - Guy TEISSIER - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - Jean VIARD - Clément YANA.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH représenté par Antoine LORENZI - Jean-Pierre BERTRAND représenté par Paul SORGE - Gérard BISMUTH représenté par Vincent GOMEZ - Olivier BLANC représenté par André ESSAYAN - Roland BLUM représenté par Jean-Louis MOULINS - Jean-Louis BONAN représenté par Christian MAYADOUX - Joëlle BOULAY représentée par Sylvie NESPOULOUS - Vincent BURRONI représenté par Christian AMIRATY - René CANEZI représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Patricia COLIN représentée par Eric LE DISSES - Eric DI MECO représenté par Mireille FOURNERON - Eric DIARD représenté par Robert HABRANT - François FRANCESCHI représenté par Jean-Pierre RAVOUX - France GAMERRE représentée par René CAMPIONI - Bruno GILLES représenté par Renaud MUSELIER - Haouaria HADJ CHICK représentée par Joël DUTTO - Michel ILLAC représenté par Frédéric OUNANIAN - Mourad KAHOUK représenté par Jacqueline MAURIC - Albert LAPEYRE représenté par Michel AMBROSINO - Laurent LAVIE représenté par Jean BRUNEL - Michel LO IACONO représenté par Martine GOELZER - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Jean-Paul MARIA-FABRI représenté par Fabrice JULLIEN-FIORI - Henri MATTEI représenté par Jean-Louis RIVIERE - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Jean MONTAGNAC représenté par René TAVERA - Bernard MOREL représenté par François-Noël BERNARDI - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Paul ULIVIERI - Gerard PEPE représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Gabriel PERNIN - Pierre SEMERIVA représenté par Jean-Pierre FOUQUET - Jean-Louis TIXIER représenté par Patrick BORE - Maxime TOMMASINI représenté par Catherine JALINOT - André VARESE représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Martine VASSAL représentée par Myriam SALAH-EDDINE - Charles VIGNY représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Karim ZERIBI représenté par Olivier AGULLO.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Maurice TALAZAC.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DTUP 001-827/11/CC

■ Complément aux Prospectives et Orientations de développement des Transports en Commun en Site Propre (T.C.S.P.)

DMET 11/7469/CC

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Lors de la session du 21 Octobre 2011, le Conseil de Communauté s'est prononcé sur les perspectives et orientations du réseau de Transports en Commun en Site Propre (T.C.S.P.) de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Ces perspectives et orientations, méritent d'être complétées dans deux domaines.

- D'une part, compte tenu de l'intérêt que peut représenter l'usage partagé de certaines infrastructures ferroviaires se trouvant sur le territoire de la Communauté Urbaine pour y faire circuler des tramways en plus des trains existants, il apparaît nécessaire de compléter le dispositif prévu par la réalisation d'études complémentaires visant à vérifier la capacité d'utilisation de ces infrastructures pour le transport urbain.
- D'autre part, vers l'est de Marseille, l'importance des flux de déplacements et la saturation actuelle des infrastructures routières incitent à étudier l'opportunité et les conditions de mise en place d'un transport en commun en site propre dans ce secteur.

Il est rappelé que ces études s'inscrivent dans le cadre de projets Marseille Provence Métropole soutenus par l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général, et d'un plan de développement des Transports en Commun en Site Propre qui a été développé et qui constitue un axe fort de l'action engagée par la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole pour continuer à favoriser l'accès aux transports en commun dans les meilleures conditions, réduire l'utilisation des véhicules automobiles au sein de l'agglomération et améliorer la qualité de vie par gains de temps sur les trajets, apaiser les trafics et diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Il apparaît nécessaire à ce jour, en plus des orientations et perspectives déjà arrêtées constituées par :

- une étude vers le sud au delà de Castellane
- une étude vers le nord au-delà d'Arenc
- une étude de schéma directeur du réseau TCSP

de compléter le programme d'études à mettre en œuvre pour le développement futur du réseau.

- D'une part par des études d'opportunité d'usage partagé d'infrastructures ferrées existantes en vue de leur utilisation par des trams-trains qui, compte tenu d'expériences probantes, tant en France qu'à l'étranger ont permis de démontrer leur utilité.

Deux cas d'application éventuels d'usage partagé ont ainsi été identifiés. Il s'agit des infrastructures de :

- la voie ferrée RFN Blancarde Capelette,
- la voie ferrée départementale Pas des Lanciers – La Mède.

- D'autre part par des études spécifiques à la desserte de la vallée de l'Huveaune, pôle de développement majeur de l'agglomération.

Ainsi le réseau TCSP existant fera l'objet d'une étude de prolongement, en direction de la Penne sur Huveaune et Aubagne, en cohérence avec les infrastructures de transport existantes ou en projet dans l'est de l'agglomération.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- Le lancement des études portant sur le développement du tramway vers le Sud de Marseille ;
- Le lancement des études pour le développement du tramway vers le Nord de Marseille ;
- Le lancement des études portant sur le Schéma Directeur des Transports en Commun en Site Propre (T.C.S.P.) ;
- La délibération n° DTUP 001-623/11/CC du Conseil de Communauté du 21 octobre 2011 fixant les perspectives et orientations de développement des Transports en Commun en Site Propre(TCSP) de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Le lancement simultané de différentes études et opérations concernant le développement des T.C.S.P. à moyen et long terme ;
- La nécessité d'apporter à l'ensemble des élus des informations sur le développement des Transports en Commun en Site Propre, pour permettre, au delà des différents rapports soumis à leur approbation opération par opération, de faire un point global sur les réalisations, les projets en cours et le développement futur du réseau ;
- L'opportunité d'étudier la valorisation d'infrastructures ferrées existantes au regard de leur possible potentiel de desserte d'usagers et de maillage des réseaux ;
- L'intérêt majeur de développer significativement l'offre de transport dans l'est de l'agglomération marseillaise, vers La Penne sur Huveaune et Aubagne.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article unique :

Est décidé de compléter, les Prospectives et Orientations portant sur le développement du réseau de Transports en Commun en Site Propre (T.C.S.P.) de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, arrêtées par délibération n° DTUP 001-623/11/CC du Conseil de Communauté du 21 octobre 2011, par la réalisation d'études complémentaires visant :

- à vérifier la capacité d'utilisation d'usage partagé d'infrastructures ferrées existantes en vue de leur circulation par des trams-trains, et notamment sur les lignes Blancarde Capelette et Pas des Lanciers-La Mède,
- à procéder à des études complémentaires susceptibles d'éclairer les choix d'extensions du réseau de TCSP vers l'est de l'agglomération.

Pour Visa,
La Vice-Présidente Déléguée aux Transports

Marie-Louise LOTA

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développer les transports urbains et
périurbains

André MOLINO

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI